

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai souhaité me rendre à 17h25 à la mairie de LAMBALLE aujourd'hui pour la fin de l'enquête publique que vous meniez.

A cette heure-là la mairie était déjà fermée et n'ai pu déposer à l'enquête en qualité de président de l'inter associative Loisirs Nature du Penthièvre Mené, adhérente de la LPO.

Notre association s'inscrit contre la zone d'aménagement concerté voulue.

D'une part, le Liffré n'existe pas. Il s'agit du ruisseau de la Guévière.

D'autre part, cette zone qui s'identifie comme une zone d'expansion des crues constitue un habitat naturel de multiples espèces telles les chauves-souris ou de nombreux oiseaux ; lesquels trouvent nichoirs et zone de reproduction le long du bocage du cours d'eau.

En outre, envisager des modifications topographiques de cette zone consisterait, en réalité, à procéder à des remblaiements en zones humides.

Quoi qu'il en soit, les travaux lourds de terrassement ont déjà été réalisés et l'enquête publique est réalisée pour, uniquement, les régulariser.

Ceci est inacceptable.

Par ailleurs, nous disposons d'un constat d'huissier réalisé il y a quelques années, lequel montre que cette zone est en partie inondable lorsqu'elle n'est pas humide.

D'ailleurs, nous disposons d'un document de la DREAL qui nous avait été communiqué par Monsieur CUCUILLERE et qui démontrait l'opposition de cette administration à ce type de travaux.

Cette zone s'inscrit encore en covisibilité avec plusieurs monuments tels la collégiale NOTRE-DAME et le moulin de SAINT-LAZARE et vise à ôter tous les éléments paysagers en contradiction avec le Code du patrimoine.

De ce qui précède, nous sommes purement et simplement hostiles aux aménagements.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,  
M. Emmanuel ROUXEL